

DECLARATION DE YAOUNDE

Les Chefs d'Etat et de gouvernement, les responsables d'organisations internationales, experts, dirigeants d'entreprises et représentants de la société civile, africains et non africains, qui ont participé, les 18 et 19 mai 2010, à la **Conférence internationale de Yaoundé Africa 21** sur les nouveaux défis pour l'Afrique :

Remercient Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, pour avoir pris l'initiative d'organiser cette réflexion, fort opportune, qui a permis aux participants de faire le point sur le chemin parcouru par l'Afrique depuis 50 ans et d'envisager les perspectives d'avenir pour le Continent.

Ils le remercient également pour l'accueil chaleureux qu'il leur a réservé.

Ils tiennent, en cette circonstance, à lui exprimer leur grande reconnaissance pour avoir su préserver la paix au Cameroun, dans un continent en proie, depuis les indépendances, à de multiples convulsions.

Ils le félicitent pour l'excellente organisation, la qualité et la profondeur des travaux de **la Conférence Internationale de Yaoundé** qui constituera un évènement majeur de cette année du cinquantenaire de l'indépendance d'un grand nombre de pays africains.

Ils déclarent d'un commun accord :

- Leur conviction que le 21ème siècle marque déjà le retour de l'Afrique à une plus forte croissance, à une limitation de son endettement et à une plus grande audience dans la communauté internationale.
- Leur foi dans les capacités de l'Afrique à générer innovation et progrès en s'appuyant sur ses valeurs humaines, la force de sa jeunesse, la richesse de son environnement et l'abondance des ressources de son sol et de son sous-sol.
- Leur refus d'une Afrique marginalisée et sous-représentée dans les instances internationales.

- Leur volonté de voir l'Afrique prendre au contraire toute sa place dans la recherche des solutions aux problèmes qui assaillent le monde aujourd'hui.
- Leur vœu de voir l'Afrique élaborer à cet égard un vaste programme d'intégration en renforçant sa place dans le système des Nations Unies.

Ils estiment :

- Que le réveil africain en cours doit s'appuyer notamment sur le développement de l'agriculture vivrière. L'Afrique ne doit plus importer pour manger, elle doit, si nécessaire, protéger temporairement son agriculture.
- Que la crise financière mondiale récente doit amener l'Afrique à en tirer toutes les leçons, à lutter contre les dérives spéculatives, à combattre l'existence de produits dérivés coupés des transactions réelles, notamment dans le domaine alimentaire, et à prévoir la réparation des préjudices.
- Que le développement des partenariats public/privé et des échanges entre pays émergents sont de nature à améliorer la croissance et l'emploi.
- Que la conduite de politiques de progrès ne peut se concevoir que dans un climat de paix et de sécurité. Des facteurs tels que l'urbanisation non maîtrisée, l'expansion des risques sanitaires, la perte des valeurs culturelles, appellent en tout premier lieu la nécessité d'une gouvernance publique transparente et rigoureuse. Le dispositif de résolution des crises mis en place par l'Union Africaine compte de nombreux succès à son actif, il sera soutenu, développé et renforcé.
- Que les capacités de maintien de la paix et de lutte contre la criminalité transnationale devront être renforcées par la mobilisation de moyens propres d'intervention, sans exclure la poursuite d'une coopération internationale indispensable.
- Que la recherche d'une véritable solution à ces problèmes ne peut être efficace qu'à partir d'un travail en amont sur les causes de fragilité qui génèrent l'insécurité. Les menaces les plus graves pour les sociétés africaines d'aujourd'hui sont de nature mondiale, qu'il

s'agisse du réchauffement climatique, de la dérive financière ou du terrorisme. Les solutions ne peuvent être que mondiales.

L'Afrique est maintenant capable de réaliser son unité dans la plupart des domaines, il est temps qu'elle contribue de manière significative à l'émergence de ces solutions.

Ils conviennent à cet égard de mettre en place un comité de suivi de la présente déclaration.

Fait à Yaoundé, le 19 mai 2010